



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale rappelle que la loi impose la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Plus récemment, l'article 107 de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) a modifié les articles L 2312-1, L3312-1, L 5211-36 du CGCT relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Sur le contenu, ce rapport (ROB) doit permettre à l'assemblée délibérante d'échanger des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités affichées dans le budget primitif et d'informer sur l'évolution de la situation financière du CCAS.

Il donne une tendance sur les orientations tant en fonctionnement qu'en investissement pour le budget à venir.

### **I) BILAN DE L'EXERCICE 2020**

Le contexte sanitaire lié à la pandémie de la COVID 19 est venue fortement impacter le service public et CCAS a dû adapter ses actions aux nouveaux besoins des personnes.

#### **a) Résultats Budgétaires de l'exercice 2020**

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'Exercice
Investissement	8 240,06 €	0 €	8 240,06 €
Fonctionnement	245 637,72 €	219 380,09 €	26 257,63 €
<b>Total Cumulé</b>	<b>253 877,78 €</b>	<b>219 380,09 €</b>	<b>34 497,69 €</b>

#### **b) Résultat de clôture du budget 2020**

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	- 4 036,06 €	<b>8 240,06 €</b>	<b>4 204,00 €</b>
Fonctionnement	26 036,35 €	<b>26 257,63 €</b>	<b>48 257,92 €</b>
<b>Total</b>	<b>22 000,29 €</b>	<b>34 497,69 €</b>	<b>52 461,92 €</b>

Le résultat de clôture pour l'année 2020 se porte à **52 541,92 €** (22 000, 29 € en 2020).

### **B) ELEMENTS D'ANALYSE DES REALISATIONS 2020**

Un contexte sanitaire qui a contraint l'action sociale habituelle et qui a nécessité une adaptation de proposition de service auprès des personnes les plus isolées.

Dès le 17 mars 2020, la commune a mis en place le PCS (Plan communal de sécurité) afin de répondre aux règlementations liées à l'état d'urgence et à l'organisation des services qui en découlait.

- ✓ Afin de permettre une continuité du service (repas) et lutter contre l'isolement des personnes âgées, la commune a mis en place le portage de repas à domicile depuis le 17 mars 2020, pour les adhérents du Foyer les Ecureuils et les personnes fragiles ou isolées. Le nombre de repas s'élève en moyenne à 50 repas/ jour
- ✓ Service Civique 2019/2020 (du 02/12/2019 au 02/09/2020) : Le CCAS de Mallemort s'est associé avec la Mission Locale du Pays Salonais pour des raisons de proximité et de mobilité, leurs missions restaient les mêmes, soit les visites de convivialité, mise en place d'activités au foyer (initiation smartphones) et surtout le portage de livres en collaboration avec la médiathèque. Malheureusement, la crise sanitaire de la COVID 19 a perturbé leurs missions. Ils ont pu intervenir au foyer les Ecureuils pour une activité photo (non terminée) et des visites de convivialité. Cet été, avec le déclenchement du plan canicule, Florian a contacté les personnes âgées et vulnérables inscrites sur le registre nominatif de la commune (Obligations légales du CCAS).
- ✓ Plan Canicule 2020 : C'est une des obligations légales du CCAS de mettre en place un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées recensées sur la commune. Le service population avec l'aide de Florian (Service Civique) et des membres du CCAS ont contacté les personnes inscrites sur ce registre et celui du portage de repas enfin de prendre de leurs nouvelles et leur donner les préconisations face à la chaleur. Les administrés étaient ravis et enchantés de pouvoir échanger.
- ✓ En cette période de crise sanitaire, on constate une nette augmentation des demandes d'aides facultatives telles que : colis alimentaires (64), bons produits frais (52), sauf les bons combustibles (10),
- ✓ Colis de Noel : Suite à l'annulation du repas des anciens, la distribution des colis s'est effectuée sur 3 jours à la Salle des Fêtes par ordre alphabétique, nouveauté 2021, un colis de friandises a été offert à tous les résidents des 2 EPHAD de la commune.
- ✓ Les navettes du mardi, jeudi et vendredi ont dû être interrompues suite à la fermeture du foyer les Ecureuils par décision communale.
- ✓ Le service de téléassistance est un service très prisé et fonctionnel. Il a concerné 52 abonnés en fin d'année 2020, ce chiffre reste stable sur l'année. Ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne. Le tarif a été revu à la baisse soit 8 €/ mois au lieu de 10 €.

#### ➤ **Recettes réelles de Fonctionnement**

Les recettes ont été constatées à hauteur de 267 638.01€ (266 547 € en 2019):

- L'encaissement des services de téléassistance : 6 596 €
- La subvention versée par la commune a représenté 169 999.41 €.
- L'aide d'Agglopoie Provence Eau pour 425 €
- L'encaissement de 52 728,50 € correspond à la mise en place du portage de repas, de la vente du livre et du thé dansant :

- + Activité du Thé dansant : 906 €
- + Ventes du livre « Les Petites Histoires » : 75 €

### ➤ Dépenses réelles de Fonctionnement

Les dépenses ont été constatées à hauteur de 215 176.09 € (238 263 € en 2019):

- Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de mise à disposition du personnel par la commune et la fabrication des repas, soit 156 216 €.
- Le Minibus (navette du mardi/jeudi/vendredi) : 4730 €
- L'achat des colis de Noël pour les personnes âgées de 70 ans et plus, soit 14 171,60 € (et 13 520 au titre de Noël 2019 non rattachés), les aides facultatives (colis alimentaires, bons de combustibles, bons pour des produits frais, autres aides exceptionnelles) qui ont représenté 4281 € en 2020.
- Les frais de location mobilière relatifs à la téléassistance ont été de 8 180 €
- Annulation du repas des anciens

### Section investissement

#### ➤ Recettes d'investissement :

Les recettes retracent seulement des écritures d'ordre :

- Les amortissements liés à l'achat du matériel informatique (ordinateur/imprimante) : 2247,30 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé soit : 22 000,29 €

#### ➤ Dépenses d'investissement : 0 €

## PROJECTIONS 2021

Le budget sera élaboré sur le principe d'une année classique par prudence, même si d'ores et déjà on ne peut que constater que le 1<sup>er</sup> semestre s'inscrit dans le contexte sanitaire connu en 2020.

Suivant l'évolution de la crise sanitaire et si les conditions le permettent, plusieurs possibilités de reconduction sur des actions menées par le CCAS, soit :

- ✓ Reconduction du Service Civique : on pourrait envisager de continuer les missions effectuées depuis plusieurs années par nos jeunes volontaires, celles-ci resteraient les mêmes, soit les visites de convivialité, mise en place d'activités au foyer (initiation ordinateur, activités photos...) et le portage de livres en collaboration avec la médiathèque.
- ✓ Reconduction sur l'opération « Prévention Santé Seniors » en octroyant une aide de 50 € par personne inscrite aux activités. C'est une action de prévention que le CCAS souhaite mettre en place afin que nos séniors conservent leur autonomie.
- ✓ Téléassistance : Ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne. Une nouvelle convention a été signée en 2020 avec le Conseil départemental qui a attribué le marché à la société Vitaris. Le tarif a été revu à la baisse 8 €/mois au lieu de 10 € les années précédentes.
- ✓ Aide au permis de conduire : missions facultatives du CCAS  
Le CCAS souhaite mettre en place une aide en faveur des jeunes de 18 à 25 ans dont la mobilité reste un problème majeur dans leur parcours professionnel. Le conseil d'administration devra délibérer enfin de

fixer les différents critères et les conditions d'attribution (résider sur la commune /âge/ être titulaire d'un contrat de travail précaire/ présenter un projet personnel en motivant l'intérêt de l'obtention du permis de conduire / effectuer des heures de bénévolat auprès d'une association etc...) Ce projet est en cours.

- ✓ Réflexion sur un projet d'aides aux familles en difficultés en lien avec l'économie locale, sur l'attribution de bons d'achats auprès des producteurs locaux.

### **Section de fonctionnement**

#### **A) En recettes de fonctionnement :**

Il semble nécessaire de reconduire la subvention municipale pour prendre en compte le nouveau personnel affecté au foyer et l'éventuelle réouverture du foyer les Ecureuils.

La subvention demandée sera de 170 000 €

Les autres recettes seront essentiellement liées à la facturation des repas du foyer.

#### **B) En dépenses de fonctionnement :**

◆ Mise à disposition du personnel (5 agents) en 2021 soit : 104 300 € (montant 2020 102 443,45 €)

✚ 2 personnes à 100 %

✚ 1 personne à 40 %

✚ 1 personne à 55 %

✚ 1 personne à 19%

En 2020, 68 454 € ont été refacturés au foyer pour les 11 400 repas pris par les seniors. Il serait prévu 104 000€.

◆ Les aides seront envisagées à hauteur 7100 €

◆ Le transport sera autour 13 500€

◆ Les « fêtes et cérémonies » envisagées pour 20 000€

### **Section d'investissement**

#### **A) En dépenses d'investissement :**

Peu de projets d'investissement au foyer, le remplacement du mobilier ayant été effectué :

- ✓ Achat d'un bureau pour la caisse enregistreuse de la régie CCAS, il est prévu de voir avec le fournisseur pour harmoniser le nouveau mobilier
- ✓ Achat d'une enceinte avec micro et télévision pour une meilleur écoute dans les animations diverses organisées par le foyer et les jeunes du service civique.
- ✓ Prévoir un espace dédié au CCAS

#### **C) En Recettes d'investissement :**

- ✓ Les recettes proviendront des amortissements du mobilier divers et de l'affectation des excédents de fonctionnements capitalisés (compte 1068).

#### **Conclusion :**

L'année 2021 devrait encore connaître les répercussions sociales liées à la pandémie. L'enjeu sera de faire preuve d'adaptabilité pour rendre un service public de qualité, une adéquation des moyens au besoin des personnes et de pouvoir garantir le maintien du lien avec les seniors, les personnes vulnérables et socialement en difficulté.